

*Reçu ca 16/07/21*  
*BAP MOELE*  
*A. Idriss*  
*MOELE-BENIN*

BEO AGUIAR

Mèdessi Didier Céphise

Tél. 97 54 71 72

Cotonou

Cotonou, le 13 juillet 2021

A

Monsieur le Président du Parti  
Mouvement des Elites  
Engagées pour l'Emancipation  
du Bénin (MOELE-BENIN)

Cotonou

**Objet : Dénonciation de dysfonctionnements et retrait du Parti**

**Monsieur le Président,**

Le 13 juin 2021, le Bureau Politique National a procédé sous votre instigation à ma suspension du poste de Secrétaire Général du Parti ainsi qu'à celle du 7<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Relations avec les Institutions. Le motif évoqué à la publication de la décision mentionne « ...pour fautes graves consécutivement à la nomination d'un militant de MOELE-BENIN en qualité de Préfet de Département ».

La première observation qui apparait dans cette décision est le fait que les responsables suspendus par le Bureau Politique National à votre demande, n'ont posé aucun acte récriminant la nomination d'un quelconque militant à quelque fonction publique que ce soit. En effet, il n'existe ni avant, ni après la nomination du militant au poste de Préfet de département, aucun acte dénonçant cette promotion. La démarche des intéressés dénonce plutôt une gestion sans concertation du Parti où les responsables sont régulièrement mis devant le fait accompli, contrairement aux dispositions des textes du Parti. Le fallacieux motif qui a consisté à dire que la suspension est consécutive à la nomination d'un militant du Parti est un mensonge public, une diffamation.

En ce qui me concerne personnellement, j'étais à présent à la cérémonie de prise de fonction du camarade pour lui marquer mon soutien militant et fraternel. Et

comme je l'ai répété lors de différentes séances, le camarade nommé doit cette promotion à ses compétences, à la providence divine et au Chef de l'Etat. Votre préférence ayant été au départ, selon vos propres aveux, plutôt pour un proche de famille, non militant du Parti, une seconde grave violation des textes.

La seconde observation qui se dégage de la démarche de suspension que vous avez conduite est la contradiction évidente qui se remarque à la lecture du compte-rendu de la réunion du Bureau Politique National et de la décision de suspension, deux documents pourtant signés le même jour par vous-même. En effet, le compte-rendu du 13 juin 2021 dit expressément à l'avant-dernier paragraphe :

« En conséquence, le Bureau Politique National a décidé jusqu'à nouvel ordre de suspendre pour fautes graves de toutes les instances du Parti MOELE-BENIN les camarades Céphise BEO AGUIAR et Edmond AYINDE, respectivement Secrétaire Général et 7<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des relations avec les institutions ».

A contrario, la décision que vous avez signée mentionne à son article 1:

« Messieurs Céphise BEO AGUIAR, Secrétaire Général et AYINDE Edmond, 7<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Relations avec les Institutions sont suspendus jusqu'à nouvel ordre du parti MOELE BENIN et de toutes leurs fonctions pour fautes graves consécutivement à la nomination d'un militant en qualité de Préfet de Département. »

**On note clairement un abus d'autorité dans la décision de suspension car elle déclare une suspension du Parti alors que le Bureau Politique National n'a recommandé que la suspension des instances, c'est-à-dire des organes de direction du Parti ; une sanction à tort prononcée sous pression. Il se déduit de la décision signée par le Président du Parti une exclusion à peine déguisée des deux (02) responsables car perdant d'office la qualité de simples militants du Parti jusqu'à nouvel ordre. Cette décision signée, contraire à la délibération du Bureau Politique National, dans son état, est une autre faute grave.**

De plus, le compte-rendu de la réunion du Bureau Politique National datée du 13 juin 2021 souffre d'un déficit d'objectivité, car il fait abstraction des points de vue des responsables suspendus sur les dysfonctionnements évoqués dans la conduite du Parti, lors de la séance. A la lecture du document, tout porte à croire que les intéressés étaient absents de la réunion. On ne note point la synthèse générale des

réactions des autres membres du Bureau Politique qui a recommandé la conciliation des positions et le rejet systématique que vous avez opposé à cette démarche. **Le vote à main levée imposé par le Président du Parti à la surprise des participants a amené bien de camarades embarrassés à soulever leur main à demi-teinte. Ceux qui ont osé voter abstention ont reçu leur lot de reproches et d'invectives dès le lendemain du vote.**

Cette atmosphère de méfiance et de suspicions n'a eu d'avantage que d'instaurer une fracture au sein du groupe et de révéler **le déficit de démocratie à l'interne**. La vaste campagne de dénigrement entretenue au sein et en dehors du Parti en dit long sur la volonté de ternir l'image de responsables qui rejettent le **fonctionnement unilatéral et hasardeux aux couleurs de népotisme**.

Il convient de rappeler que les différentes incohérences liées à la décision de suspension ont été relevées par le Secrétaire National aux Affaires Juridiques et à la Législation, Directeur de la Cellule Juridique du Parti dans sa lettre de démission en date du 29 juin 2021.

**Dans l'esprit de la réforme du système partisan, il est attendu l'émergence de la primauté des options collectives concertées sur celles de l'individu dans les formations politiques ; la primauté de la diversité d'opinions sur la volonté de puissance de l'individu ; la culture de la discipline, de la tolérance et de la diversité de vues qui doivent s'ancrer sur la contradiction saine. Toutes choses devant concourir à la consolidation d'une organisation politique unifiée et stable. A cela s'ajoute indispensablement le fonctionnement sur la base de solides réflexions et de concertations stratégiques précédant toute initiative. Le temps pour la réflexion avant l'action ne doit jamais être considéré comme perdu.**

Malheureusement ces différentes valeurs contenues dans l'esprit de la réforme ont constamment manqué au fonctionnement du Parti. On peut tirer des conclusions sur les différentes situations malheureuses enregistrées depuis sa création. Et ce ne sont pas les alertes qui ont fait défaut.

Par ailleurs, il est me paraît essentiel de souligner que fin 2018 déjà, à l'occasion du processus de mise en conformité du Parti par rapport à la nouvelle charte des partis politiques, j'avais rejeté ma désignation au poste de Secrétaire Général, préférant un poste de Vice-Président en charge de la Jeunesse, ayant appréhendé très tôt les difficultés de fonctionnement qui se profilaient. Cela ne fut pas accepté. Egalement

en 2020, j'ai décliné l'offre, souhaitant devenir 4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la Communication. Vous avez particulièrement souhaité à l'occasion que je demeure Secrétaire Général. En effet, la crise interne au Bureau Politique au lendemain des élections communales, riche d'enseignements pour moi, m'avait inspiré un retrait de cette position au sein du Parti.

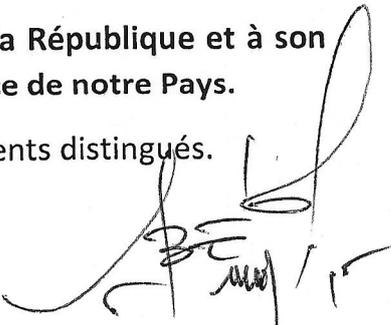
**Les paradigmes et les modes opératoires ne s'étant pas améliorés à ce jour, on devrait comprendre aisément la situation que connaît le Parti et la gestion que vous faites de la crise en cours.** Il ne sera pas superflu de rappeler les démissions de responsables des coordinations de l'Atlantique en octobre 2020 et la démission déjà le 11 décembre 2020 du Professeur Julien GBAGUIDI qui ne fut pas acceptée. Vous avez personnellement discuté avec l'intéressé pour obtenir son maintien. Un responsable que vous vouez aujourd'hui aux gémonies, simplement parce qu'il a constamment dénoncé vos méthodes.

**J'invite le 3<sup>ème</sup> Conseil National ordinaire devant se tenir fin juillet 2021 à apprécier avec détachement les différents événements et à prendre ses responsabilités pour éviter à l'organisation des lendemains peu reluisants.** Si la vision est effectivement de faire du Parti un vivier de promotion de l'action politique notamment au profit des jeunes et des femmes qui rêvent d'espaces politiques pour l'éclosion de leur engagement et du désir ardent de servir, il faudra changer de cap « dans la vérité » avec des options plus rigoureuses de fonctionnement.

Pour ma part, je remercie chacun pour les expériences vécues et me retire du Parti.

**Ceci ne vient point altérer mon soutien au Président de la République et à son gouvernement pour la poursuite de l'œuvre de renaissance de notre Pays.**

Recevez Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Céphise BEO AGUIAR

Ampliation :

MISP